



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

Préfecture du Loiret le

ID : 045-214500498-20230330-2023033012-BF

II - enregistrement AOTEL

## ***Conseil Municipal*** ***Délibération numéro 2023033012***

Date de la  
convocation  
23.03.2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis, à la mairie.

Date  
d'affichage  
23.03.2023

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT Sylvie VUILLET, Yann GOLLION, François DAUBIN, Gilberte BADAIRE, Jonathan RÉMÉNÉ, Dominique BAUDOIN, Aurélie DAUBIN.

Nombres de  
membre

Absents donnant pouvoir: Catherine FOUCAULT à Aurélie DAUBIN, Ilona BERNY-VILFROY à Florence BONDUEL, Aurélie BLOT à Sylvie VUILLET.

En exercice : 15  
Présents : 10  
Votants : 13

Absents : Sophie THIRET épouse ALLION, Christian AMEUR.

**Délibération  
2023033012**

### **Budget annexe assainissement, Approbation du budget primitif 2023 (HT)**

Budget primitif voté en équilibre sur chaque section, détail par chapitres :

Pour 13  
Contre : 0  
Abstention : 0

chapitre D 002	Résultat d'exploitation reporté	2 087.14 €
chapitre D 011	Charges à caractère général	8 000.00 €
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	5 000 .00 €
chapitre D 014	Atténuation de produits	2 263.00 €
chapitre D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 302.52 €
chapitre D 66	Charges financières	1 288.38 €
chapitre D 68	Dotations aux amortissements et provisions	3 951.31 €
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>45 892.25 €</b>
chapitre R 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 173.42 €
chapitre R 70	Vente de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	33 718.83 €
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>45 892.25 €</b>



Mairie, 18 rue de la Mairie -45460

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

Préfecture du Loiret

ID : 045-214500498-20230330-2023033012-BF

enregistrement ACTES

## **Conseil Municipal** **Délibération numéro 2023033012**

chapitre R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		23 302.42€
chapitre R 13	Subventions d'investissement	15 000.00 €	2 017.00 €
chapitre R 16	Emprunts		107 660.07 €
	<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>147 979.49 €</b>
chapitre D 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		106 117.48 €
chapitre D 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		12 173.42 €
chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilées		18 657.17 €
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	5 431.40 €	
chapitre D 21	Immobilisations corporelles		5 000.00 €
	<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>147 979.49 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,**

**Adopte le budget primitif 2023 du budget annexe assainissement détaillé ci-dessus.**

**Le Maire,**

**Florence BONDUÉL**



**Le secrétaire de séance,**

**Jonathan RÉMÉNÉ,**

Madame la Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, situé 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>